

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 28 mars 2013**  
-----

**Nombre de conseillers en exercice : 15      présents : 10    votants : 10**  
**Date de convocation : 18/03/2013**

**L'an deux mille treize le 28 mars à 20 h 45**  
**le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué**  
**s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.**

**Présents:** MM. BARILLOT Dorick, CLISSON Jean-Louis, DECEMME Patrick,  
BARITAUD Christian, RIBOT Gérard, MEUNIER Michelle, MOYNET Yvette,  
MARQUET Guy, NIVET Agathe, Christine NIVET.

**Absents :** MM. Marie-Line THEZARD, Pierre GEORGES, Brigitte BERLAND,  
BARILLOT Erwan, Bertrand NAUDIER -----

**Secrétaire de séance :** NIVET Agathe

**Compte administratif 2012 - délib :28/03/2013-01**

Après présentation par Monsieur le Maire le compte administratif de l'exercice 2012 est adopté à l'unanimité.

**Pour le budget principal**

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 305 602.57 euros                      - en recettes : 385 317.91 euros  
*Soit un excédent dégagé de 79 715.34 euros.*

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 84 581.11 euros                      - en recettes : 288 676.85 euros  
*Soit un excédent dégagé de 215 611.36 euros.*

\*\*\*\*\*

**Pour le budget annexe du commerce**

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 0 euros                                      - en recettes : 5 311.66 euros  
*Soit un excédent dégagé de 5 311.66 euros.*

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 25 000.00 euros                      - en recettes : 30 273.92 euros  
*Soit un excédent de 5 273.92 euros.*

**Pour le budget annexe du Lotissement des Ouches**

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 87 435.77 euros                      - en recettes : 87 435.77 euros

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 77 247.77 euros                      - en recettes : 83 195.77 euros  
*Soit un excédent de 5 948.00 euros.*

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 28 mars 2013**  
-----

**Comptes de gestion de l'exercice 2012 (budget principal Commune et budgets annexes multi-services et Lotissement des Ouches ) délib :28/03/2013-02**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Affectation du résultat de l'exercice 2012- délib :28/03/2013-03**

**Budget principal**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012, constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 79 715.34 euros pour le budget principal ; le Conseil Municipal décide de reporter la totalité de cette somme en section de fonctionnement ( compte 002) du budget 2013.

**Budget annexe du multi-services**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012 du budget annexe concernant le multi-services ; constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 5 311.66 euros ; le conseil municipal décide de reporter la totalité en section de fonctionnement (compte 002) du budget 2013.

**Vote du budget 2013 : délib :28/03/2013-04**

Après étude et délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2013.

**Budget principal :**

**Section de fonctionnement :**

- en dépenses et en recettes : 425 531.34 euros

**Section d'investissement :**

- en dépenses et en recettes : 229 932.36 euros.

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 28 mars 2013**  
-----

**Budget annexe commerce :**

**Section de fonctionnement :**

- en dépenses et en recettes : 7 111.66 euros

**Section d'investissement :**

- en dépenses et en recettes : 5 273.92 euros.

**Budget annexe lotissement :**

**Section de fonctionnement :**

- en dépenses et en recettes : 350 500.00 euros

**Section d'investissement :**

- en dépenses et en recettes : 296 247.77 euros.

**Travaux de voirie : délib :28/03/2013-05**

Après étude du devis il est décidé de faire réaliser les travaux d'entretien de voirie (point à temps automatique) par l'entreprise COLAS d'Airvault. Le coût étant de 940 euros la tonne d'émulsion répandue avec gravillons. Ces travaux devraient être réalisés début juin.

**Ancienne porcherie :**

Suite à l'acquisition par la commune de l'ancienne porcherie située à La Borde aux abords du Bourg afin de mettre en sécurité ce site, le Conseil décide de demander différents devis pour le désamiantage de ces bâtiments.